

C.R.  
22<sup>e</sup> Ass. Gen.

Lausanne 1970.

Joe L. Aizen (2)

M. Sandström: Je tiens tout d'abord à vous dire que le travail que j'ai entrepris a débuté avec la Commission de Documentation sous la direction de M. Słarzynski, il y a, je crois huit ans. C'est à la suite de cette initiative fort bien préparée que la question de la documentation de l'art moderne a été posée pour la première fois, dans les discussions de groupes qui comprenaient également M. Francastel, Argand, ~~Mme~~ Legrand. C'est là, je crois, que presque tous les points de base ont été formulés.

Il y a un an, la question, était plutôt d'établir une liste la plus complète possible des sources de documentation sur l'art moderne dans le monde sur la base d'indications fournies par certaines sections de l'AICA.

Il était bien évident que toutes les sections n'avaient pas pu répertorier toutes les sources de documentation. Avec l'appui de notre Président, j'ai préparé une enquête plus large sur la base des réponses reçues des différents centres de documentation de l'AICA. Mais, il y avait aussi une autre source. Le Secrétaire général avait au préalable fait une enquête parmi nos membres pour obtenir leur avis permettant l'orientation de l'enquête? Il y eut pas mal de réponses et ~~xxxxxxxxxxxx~~ de grande valeur qui ont été utilisées. Je tiens spécialement à souligner les suggestions de Madame Legrand.

L'enquête a débuté en juin, c'était un peu tard, mais les préparatifs avaient été assez longs. Avant le lancement de cette ~~xxxxxx-~~  
~~xxx~~ enquête, nous avons eu une rencontre très efficace à Lausanne avec notre Président. Y assistaient M. Conil-Lacoste et

Gaudibert

Enfin, le Centre de documentation de Lund a établi et envoyé un questionnaire en quatre langues: français, anglais, allemand et espagnol. L'enquête ne sera probablement pas terminée pour octobre. Cependant, ayant reçu près de 200 réponses, nous pourrons procéder à une analyse des différentes catégories d'archives conservées dans les divers centres.

Quels centre avons-nous choisis ? Avant tout nous avons adressé le questionnaire aux bibliothèques, aux archives officielles, aux Associations d'Artistes, aux académies, écoles d'art et aux différents départements d'art des universités et évidemment aux musées. Nous l'avons également adressé à divers centres de documentation privés. Si, parmi vous se trouvent des personnes susceptibles de me signaler le nom et l'adresse de centres ou même de personnalités privées possédant d'intéressants matériaux sur l'art après 1884 - c'est la date limite qui a été définie par la Commission des Archives, je leur serai très reconnaissant de me le faire savoir.

La difficulté de découvrir toutes les diverses catégories d'archives et de les répertorier reste. Il y a des catégories dont nous n'avons pas idée et je crains que, même cette enquête ne nous permette pas de les connaître tous.

A nos correspondants nous avons demandé les statuts du centre ou de l'organisme possédant des documents ainsi que des précisions sur leurs activités générales. Dans la rédaction des questionnaires, il y a une disposition typographique qui, je crains, gênera les grands centres car il n'y a certainement pas assez de place pour signaler de très grandes collections.

Pour éviter les détails et les diversions toujours tentantes, nous avons posé les questions de façon à ce qu'il puisse y être répondu par une croix dans la case correspondante. Cela est préférable. Il est toujours plus aisé de répondre par oui ou ~~pas~~ non que de donner par écrit des informations.

Nous avons demandé: quelle collection possédez-vous ? Nous avons auparavant précisé quatre catégories de collections. D'abord, nous avons demandé de quelle collection en général il s'agit sans précision sur la composition de la collection. En effet, souvent les collections sont formées par des donations de personnes ayant rassemblé pendant des années des matériaux sur l'art sans plan particulier. Puis il y a une question con-

cernant la nature des documents ( publications, copies, originaux, photos, reproductions, enregistrements d'interviews, films, etc..) A tort, on a oublié de demander si la collections groupait des diapositives. Mais heureusement, la plupart des collections en possédant l'ont précisé. C'est le Président qui m'en a fait la remarque, mais trop tard pour l'ajouter au questionnaire. Il y a un paragraphe où le propriétaire ou le directeur de la collection peut expliquer comment il a obtenu ces documents soit par dons, soit par achat, soit par prêts. Enfin une place est prévue pour que soit signaler les choses particulièrement précieuses.

Les collections officielles conservent en général des copies, des publications, des photos, etc... mais les collections où sont classés des documents originaux sont rares. Cela est dû une conception que l'on a pu déjà discerner, vieille conception d'élaboration d'archives datant de plusieurs centaines d'années déjà. Mais, par contre, il y a aussi des archives d'état qui sont spécialisées dans le regroupement de manuscrits, de documents écrits à la main où l'on trouvera peut-être des correspondances de grands artistes. Le questionnaire a également été adressé à ce type d'archives et je suis fort curieux de savoir ce que cela va révéler.

Evidemment, si nous pouvons obtenir un grand nombre de réponses en provenance de ces centres possédant des collections précieuses et des éléments originaux, nous aurons ainsi augmenter considérablement la masse de documentation déjà connue et qui sert actuellement à effectuer des recherches sur l'histoire de l'art de notre époque.

Il y a un paragraphe sur le système de classement qui évidemment est toujours différent. Il est curieux de constater que plus les centres sont développés plus leur classement est simple. C'est évidemment la sagesse. La complexité des systèmes de classement nous amène à penser en faveur de l'ordinateur. L'accès direct aux

gros cartons où, comme par exemple au de La Haye se trouvent des lettres de Mondrian mélangées à des reproductions de ses oeuvres est très pratique. Et grâce à l'ordre qui règne dans ce musée, il n'y a sans doute rien de mieux. Mais ainsi malheureusement, il n'est pas possible de classer autrement que par nom propre d'artiste le contenu de ces lettres. Je crois, pourtant, que c'est à cela que l'on devrait pouvoir arriver. Il faut trouver, à partir des connaissances que l'on a déjà, un système permettant d'obtenir une documentation sur n'importe quel sujet compris dans les matériaux déjà existants. Pour en arriver là, il n'y a pas d'autres moyens aujourd'hui que d'établir un système d'analyse et de classement assez élaboré comportant l'utilisation d'ordinateurs. Bien sûr, il existe d'autres systèmes tous très compliqués: habituels fichiers au nom des artistes, par pays, etc... Je crois qu'une étude concertée, tenant compte des possibilités actuelles et déjà utilisées couramment dans les revues, bibliothèques ou centres d'archives, serait fort utile.

Il y a également un paragraphe sur les facilités d'utilisation. On demande de préciser les heures d'ouverture, les moyens d'avoir des renseignements, des photos, etc... d'obtenir des copies, des reproductions, des photocopies... s'il existe un système international de prêt pour l'organisation d'exposition par exemple...

Il y a enfin un paragraphe suggéré par Mme Legrand concernant les conditions légales de dépôt, d'utilisation, de prêt, d'accès, etc... On aimerait savoir si ces conditions sont d'ordre économique ou autre.

Bien sûr, il y a des questions concernant la conservation. Il est en effet très important de connaître les risques que courent ces documents et particulier celui de la dispersion. Les collections ne sont pas toujours formées pour constituer un tout indissociable, fixe et définitif sur lequel l'on pourra éternellement compter. Sur l'initiative de M. Jullien, un paragraphe est consacré à la bi-

bliographie de l'art contemporain. Cette partie ne regarde pas directement les collections du centre lui-même. C'est plutôt une aide supplémentaire pour savoir s'il existe déjà une bibliographie sur ce sujet dans le pays considéré et comment elle se présente de façon à pouvoir envisager une éventuelle collaboration .

Il reste encore beaucoup de choses à demander. Pour le pré-colloque dont M. Conil-Lacoste a parlé et comme je vous le disais, il ne sera pas possible d'avoir une liste très complète. Il y aura une liste de base qui donnera, je crois, une structure un peu plus claire de la situation et permettra une analyse qui devrait mener à des résultats intéressants. Il faut encore envoyer des questionnaires à des centres nouvellement créés et relancer ceux qui n'ont pas encore répondu. On peut également modifier la formulation de ce questionnaire.

J'ai adressé ce questionnaire à tous les présidents de section de l'AICA, je peux en envoyer encore à tous ceux qui le désirent.

Il suffit qu'ils me communiquent leurs adresses. J'espère que leurs réponses seront rapides et ainsi je pourrais les faire parvenir à ceux qui travaillent sur ce problème. Nous <sup>seront</sup> alors s'il y a lieu de modifier le questionnaire avant le second envoi.

J'ai déjà parlé très longtemps et je ne veux pas continuer mais je tiens à ajouter une chose. Si ce travail aboutit, M. Conil-Lacoste en a exposé le processus, la première conséquence devrait que l'on puisse surveiller les archives déjà existantes et non seulement celles conservant des manuscrits qui a juste raison sont considérés comme le document par essence, mais aussi <sup>des</sup> imprimés qui sont réellement des sources importantes d'information. Ces imprimés que nous recevons en abondance et qui disparaissent aussi rapidement qu'ils viennent sont très précieux et il est curieux ~~que~~ de constater que ces documents distribués en plusieurs milliers d'exemplaires deviennent introuvables un ou deux ans après. Il faut absolument sauver ces documents même s'il n'est pas possible dès maintenant de savoir ceux qui ont ou non une réelle valeur.

Ceux qui  
conservent

Il faut un système presque mécanique pour que nous évitions de rester sans information sur des choses pour lesquelles on a pris tellement de soin à un moment donné. Tous les centres doivent avoir la possibilité de conserver ce genre de document.

Envoyer des catalogues au Secrétariat général de l'AICA, c'est très bien et très nécessaire; ils servent à entretenir la liaison ~~entre~~ entre les sections. Mais il faut également constituer des archives, même si l'on ne peut pas encore les classer, de tous ces imprimés de tous ces vestiges de l'art actuel, puis dans un autre temps se posera le problème de leur dépouillement.

*Revoir le  
système peut* — C'est évidemment d'abord une question d'argent et de travail. Nous ne le cachons pas, il faut des ressources financières pour constituer et organiser une documentation comme celle dont doivent pouvoir disposer nos successeurs et ceux des autres disciplines. Avec l'aide de l'ordinateur, ce n'est pas une question de quelques dollars ou de quelques couronnes, mais de sommes considérables. Cela coûtera cher, mais il faut faire comprendre aux autorités que finalement cette dépense sera relativement peu onéreuse si l'on veut organiser une information de réelle valeur sur l'art de notre époque.